

## Bourse de la relève pour les futurs professionnels de la santé et des services sociaux 2021-2022

La bourse de la relève pour les futurs professionnels de la santé et des services sociaux 2021-2022 est au montant de 500\$. Elle cible les étudiants nunavois qui parlent français et étudient actuellement dans un programme en santé ou en services sociaux dans un établissement postsecondaire canadien. Elle a pour but d'appuyer et reconnaître la relève en santé et en services sociaux et de souligner l'excellence académique.

### Description :

Les candidats doivent fournir une preuve d'inscription dans un programme en santé ou en services sociaux dans un établissement postsecondaire canadien. Ils doivent soumettre une copie de leur dernier relevé de notes. Finalement, les candidats sont invités à rédiger un texte descriptif de 500 mots sur leur motivation envers leur programme en santé ou en services sociaux, sur leur vision de [l'offre active de services en santé](#) et l'importance de recevoir des soins dans sa langue de préférence.

### Critères de sélection :

Suite à l'examen des demandes reçues, l'octroi de la bourse sera décidé au mérite par le comité de sélection. Le comité de sélection est composé d'anciens récipiendaires, de professionnels de la santé du Nunavut et d'un membre du conseil d'administration du RÉSEFAN. Le comité de sélection fondera sa décision sur les critères suivants :

- L'inscription dans un programme en santé et en services sociaux dans un établissement postsecondaire canadien;
- Le dernier relevé de notes obtenues;
- Le texte descriptif de 500 mots sur :
  - leur motivation envers leur programme en santé ou en services sociaux,
  - leur vision de l'offre active de services en santé et
  - l'importance de recevoir des soins dans sa langue de préférence.

### Conditions d'admissibilité :

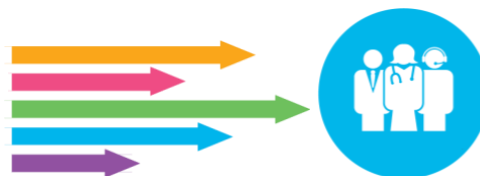
Pour qu'une nomination soit prise en considération, le candidat doit satisfaire les critères suivants :

- Le candidat doit être un étudiant inscrit à temps plein dans un programme en santé ou en services sociaux d'un établissement postsecondaire canadien et qui s'identifie comme Nunavois;
- Le candidat ou la candidate doit posséder une maîtrise du français parlé et écrit;
- Le candidat doit remplir le formulaire d'application.

### Date limite et dépôt :

**Date limite : 20 février 2022, à minuit | Formulaire sur <http://www.resefan.ca/fr/bourses-du-resefan>**

**Pour information ou pour soumettre votre formulaire : [info@resefan.ca](mailto:info@resefan.ca)**



**Conditions d'octroi :**

- La bourse de la relève pour les futurs professionnels de la santé et des services sociaux 2021-2022 sera octroyée suite à l'annonce des récipiendaires par le comité de sélection;
- Le récipiendaire accepte la diffusion en tout ou en partie de son nom, sa photo et de son texte descriptif par le RÉSEFAN;
- Le récipiendaire devra remplir un sondage d'appréciation du programme de bourses de perfectionnement professionnel et de reconnaissance du RÉSEFAN.